**Denrées saisies en Avril.** — Voici les saisies opérées dans le courant d'avril par le service d'inspection sanitaire des denrées alimentaires : Viande, 454 kilog.; volailles, 5 kilog.; oranges, 280 kilog.; légumes, 25 kilog.; poisson, 100 kilog.

En outre, un cheval présenté pour la boucherie a été refusé.

**A qui le poupon ?...** — Singulière histoire que celle-ci, mais très vraie pourtant.

C'était mercredi dans l'après-midi, profitant du beau temps, la bonne de M. X..., qui habite le quartier de l'Epeule, se promenait avec un bébé confié à ses soins.

Pour bien comprendre l'anecdote, il faut savoir que le bébé habite chez ses grands parents, une décision judiciaire ayant enlevé la tutelle au père que nous nommerons M. Y..., et qui est veuf.

La bonne de M. X..., grand-père du héros mignon de notre histoire, se promenait donc tranquillement, quand la bonne de M. Y.., la rencontrant, lui enleva prestement l'enfant qu'elle emporta chez son maître.

La bonne de M. X..., s'en fut quérir du secours au poste de police de la rue des Arts : un agent partit; mais la bonne le devança et sonna à la porte de M. Y...

O bonheur! ce fut celle qui lui avait enlevé l'enfant qui vint lui ouvrir, tenant au bras le cher objet du larcin.

Sauter sur le poupon, l'enlever et le réintégrer dans « ses meubles » fut pour la brave fille l'affaire d'un moment.

Quand l'agent arriva le tour était joué.

L'incident a produit grand émoi dans le quartier.

**Dans la nuit de mardi dernier,** deux ou trois individus s'en vinrent, vers minuit, poser une échelle contre la blanchisserie de M. Blondiau, rue d'Alger : arrivé sur le toit, le premier des voleurs brisa quelques pannes de verre de la toiture, et s'apprêtait à introduire, par l'ouverture, une seconde échelle que lui tendait son complice, quand un vieillard, couché dans la salle, se réveilla subitement et se prit à crier : « au voleur ! »

En un clin d'œil, nos camarades se furent éclipsés.

Mais quelques personnes ayant cru reconnaître un individu habitant le quartier et comme sous le sobriquet de « Bijou » vinrent faire leur déposition au poste.

Bijou fut arrêté et conduit à Lille samedi à midi.

Mais il était en compagnie, car, on trouva chez Bijou une jeune et aimable piquirière, Joséphine S..., qui, malheureusement, se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Joséphine eut donc l'occasion de faire avec Bijou un voyage à Lille.

Les interrogatoires qu'on a fait subir à Bijou et à Joséphine n'ont encore rien produit, mais leurs témoignages se contredisent.

**Le mois de mai,** a-t-on dit avec raison, est si variable qu'il n'est beau que chez les poètes :

C'est un ménage d'enfer ;
L'almanach et le thermomètre
Ne peuvent d'accord se mettre ;
L'un dit printemps et l'autre hiver.

Jusqu'à présent, ces boutades semblent être appropriées au mois de mai 1887. Nous avons eu, depuis dimanche dernier, de beaux jours, mais, souvent, le temps a été sombre, et si les arbres se couvrent déjà de feuilles d'un vert tendre, si les fleurs commencent à naître, nous n'avons pas encore ce ciel pur, ce soleil doucement brûlant, cet air frais et embaumé auxquels nous aurions droit.

Espérons, néanmoins, que nos agriculteurs du Nord constateront bientôt un changement dans cet état de choses et qu'ils verront se justifier le proverbe :

Mars sec, avril humide, chaud mai
Temps à souhait.

**Chronique colombophile.** — On nous prie de rappeler les concours colombophiles qui auront lieu le 15 mai : sur Chantilly, avec 100 francs de prix d'honneur, chez M. Louis Deregnaucourt, rue Inkermann; Paris, 22 mai, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Henri Clément, dit Neutran, à Mouveaux ; Clermont, 29 mai, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Louis Foulon, rue des Fossés, 25 ; Saint-Just, 12 juin, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Joseph Devys, rue Neuve, 39 ; Clermont, 19 juin, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Julien Declercq, rue de Croix, près la Croix-Blanche ; Creil, 26 juin, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Louis Delannoy, place du Trichon, 11 ; St-Just, 10 juillet, 100 fr. prix d'honneur, chez M. Louis Deregnaucourt, rue Inkermann.

**Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.** — Cours de physique, de chimie et de manipulations rue du Collège, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 9 mai, à 2 heures du soir, manipulations; à 8 h. physique.—Jeudi 12 mai, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. chimie. La porte d'entrée sera fermée un quart d'heure après l'ouverture des cours. — Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement, rue du Château, professeur : M. E. Cornut, ingénieur, tous les dimanches à 10 h. du matin.

**Société de consommation de Roubaix.** — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 Ménage, 4 livres, 0,57.

**Leers.** — Dimanche 8 mai doit avoir lieu l'élection de trois conseillers municipaux. Le scrutin sera ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Voici les noms des candidats :

M. Constant DUCATILLON, cultivateur, en remplacement de M. J.-B. Ducatillon, son frère décédé ;

M. Florimond DELBECK, boulanger, en remplacement de M. Messien, décédé.

M. Louis CONSTANT, entrepreneur en menuiserie, en remplacement de M. Quique, décédé.

Les candidats sont entourés de l'estime générale. Les électeurs de Leers ratifieront sans doute par leur vote de dimanche le choix qui a été fait.

On parle vaguement d'une autre liste, mais nous croyons ce bruit dénué de fondement.

## LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 47me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

**SOCIÉTÉ ARTISTIQUE** de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

## TOURCOING

**Conseil municipal.**—Vendredi soir a eu lieu la seconde réunion de notre assemblée communale pour la session ordinaire de mai. Nous constatons toujours l'assiduité parfaite de nos conseillers; ils étaient vingt-cinq, et la grande affluence des auditeurs qui s'étouffaient dans l'espace assez restreint réservé au public.

Après le vote règlementaire des impositions en centimes ordinaires ou extraordinaires destinés à l'entretien des chemins vicinaux, à l'instruction primaire et aux traitements des gardes-champêtres, le Conseil aborde la discussion des projets de grands travaux.

Au nom de la commission spéciale, M. Dron donne une énumération des nouveaux projets adoptés par cette commission depuis que le chiffre de quatre millions à emprunter est admis en principe. Voici ces nouvelles propositions : 1° dépenser 204.000 fr. pour porter la rue des Nonnes à quinze mètres.

2° Elever de 5,000 fr. à 40,000 fr. l'indemnité à payer à un propriétaire qui se trouve à l'angle de la rue des Orphelins et de l'Impasse du Lac.

3° Affecter une somme de 35,000 fr. pour créer une place à l'intersection des rues de Lille, des Ursulines et Martine.

4° Porter à 250,000 fr. la somme à employer à l'achèvement partiel de l'hôtel-de-ville.—5° Majorer de 50,000 fr. les 150,000 fr. prévus pour le conditionnement.

6° Faire disparaître le bloc de construction de l'ancien Hôtel-de-Ville;

7° Porter les prévisions à 500,000 fr. pour les dépenses à affecter aux écoles.

8° Inscrire une nouvelle somme de 57,932 fr. afin de couvrir les insuffisances de prévisions pour l'expropriation des terrains du canal.

Et 9° Employer 621,000 à élargir la rue du curé à 15 mètres et à reconstruire le presbytère, la bourse et le tribunal de commerce.

M. Dron dit que ces nouvelles dépenses laisseront une somme peu importante pour les imprévus.

Il ajoute que la commission a rejeté la proposition de M. Dupont-Chopart, de grouper les services municipaux, estimant que ce projet peut être remis ou exécuté avec les ressources propres du budget.

La motion de M. Masquelier est également évincée, ces travaux de voirie pouvant aussi être faits au moyen de ces mêmes ressources ordinaires.

Après un échange d'observations sur l'ordre à suivre dans l'ordre des projets, le Conseil admet presque sans discussion :

1° L'élargissement de la rue d'Halluin, dépense 13300 fr.

2° L'élargissement de la rue des Nonnes, sur 15 mètres, suivant un alignement partant de l'habitation de M. Herbaux-Sion : dépense 204.600 fr.

3° L'établissement d'un pan coupé au moyen de l'expropriation d'une partie d'une maison sise à l'angle de la rue des Orphelins et de l'impasse du Lac.

4. La création d'une place à l'intersection des rues Martine, des Ursulines et de Lille. Dépense : 35,000 francs.

5. Hôtel des Pompiers, 160,000 francs.

6. Travaux à l'Hôtel-de-Ville : 150,000 francs.

Pour le chiffre à affecter aux écoles la discussion a été très-longue et très-vive.

Pour les écoles, la commission spéciale a prévu une somme de 500,000 fr. destinée à l'érection d'un collège de jeunes filles, à l'agrandissement de quelques écoles primaires déjà existantes et à la création d'écoles maternelles.

M. Anthime Desmettre estime que dans « une cité républicaine » comme Tourcoing un lycée de jeunes filles trouve sa place: il admet aussi, en principe seulement, qu'on pourrait élever une école professionnelle rue de Gand : mais il réclame la priorité pour la fondation d'écoles primaires dans les quartiers qui en sont dépourvus.

M. Dehaene trouve la somme de 500,000 francs insuffisante, il propose de la porter à 800.000 fr.

M. Monnier demande qu'on décide tout d'abord la création d'une école industrielle telle que M. Deltombe l'a proposée.

M. Dron dit qu'il répondra d'abord aux objections présentées par M. Bigo contre l'établissement d'un collège de jeunes filles. Il prend la défense de l'enseignement officiel qu'il prétend être non pas *matérialiste* mais bien *spiritualiste*.

Une véritable altercation se produisit alors entre M. Bigo et MM. Dron et Dewyn en des termes les plus vifs : il en résulte un moment de brouhaha indescriptible ; sur des bravos partis de l'auditoire à la suite d'une répartie de M. Bigo, le maire menace de faire évacuer la salle.

Quand le calme s'est un peu rétabli, M. Hassebroucq repousse l'accusation de matérialisme lancée contre l'enseignement officiel et il s'appuie sur la loi scolaire dont il cite un extrait.

Suivant M. Sasselange « il n'y a qu'à Tourcoing » que les catholiques n'acceptent pas la neutralité » de l'Etat dans l'enseignement. »

M. Bigo maintient ses premières appréciations.

Reprenant le contre-projet de M. Deltombe, relatif à la création d'une école professionnelle, M. Dron discute très longuement les différentes parties de ce mémoire. Sans contester l'utilité de la création, il croit inutile de consacrer à une école industrielle une somme importante chaque année alors que le programme souhaité pourra être rempli au moyen de l'école primaire supérieure de la rue de Gand, à laquelle un comité spécial de patronage déterminera l'opportunité de l'annexion de cours spéciaux.

M. Deltombe répond que l'école de la rue de Gand restera toujours une école primaire supérieure telle que les prévoient les programmes officiels, et qu'elle ne sera jamais une école professionnelle appliquée aux besoins de l'industrie locale.

M. le Maire pense qu'une école dans le genre de celle proposée par M. Deltombe aura peu d'élèves. Il ajoute que l'administration est résolue de seconder les vues de M. Deltombe en formant, à l'école de la rue de Gand, des cours spéciaux au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

M. Sasselange se range à l'avis émis par M. Hassebroucq. Suivant lui, on ne peut pas compter sur l'intervention de l'Etat pour la création d'une école professionnelle et il serait préférable d'employer une somme disponible à l'acquisition d'un outillage scolaire soit pour le lycée, soit pour l'école de la rue de Gand.

M. Jules Desurmont adjure ses collègues de voter la création d'une école d'apprentissage, « comme » représentant d'une cité industrielle vous devez, » dit-il, travailler à son développement et vous » soucier du bien-être des ouvriers. »

La discussion est close et il est procédé au vote sur ces différentes propositions.

La création d'une école industrielle est rejetée par 15 voix contre 9 et un bulletin blanc.

Sur la somme à réserver aux écoles le conseil se prononce pour le chiffre de 500,000 francs par 22 voix.

Enfin l'établissement d'un collège de jeunes filles est décidé par treize voix. Neuf conseillers se sont prononcés contre le projet, un bulletin blanc a été déposé et M. Dehaene a déclaré s'être abstenu.

Le conseil s'ajourne à aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir et cette longue séance est levée à minuit et demi.

**La Chambre de commerce** nous communique l'avis suivant ;

« *Exposition des denrées alimentaires à Amsterdam.* — En juin 1887, doit s'ouvrir à Amsterdam, une exposition internationale de denrées alimentaires. A ce sujet la Chambre de commerce de Paris croit devoir provoquer les adhésions des industriels disposés à participer à cette exposition.

» Les intéressés, par l'intermédiaire des Chambres de Commerce et des Chambres syndicales, peuvent s'adresser au ministère du Commerce et de l'Industrie pour obtenir tous renseignements complémentaires. Ils peuvent également se mettre en rapport avec M. Van Lier, consul des Pays-Bas, 21, rue de la Pérouse, à Paris, qui leur servira volontiers d'interprète auprès du comité d'organisation fonctionnant à Amsterdam. »

**Une singulière disparition.** — A l'époque de son mariage, M. B... connaissait à sa femme certaine somme, en un rouleau de pièces d'or, qui fut plus tard convertie en obligations de la ville de Bruxelles.

Mme B... est morte depuis quelques jours ; son mari après le décès fut tout surpris de ne plus retrouver dans un coffre lesdites obligations.

Sur sa plainte une enquête a été ouverte par M. le commissaire de police du 1er arrondissement afin de connaître, si possible, la cause de cette mystérieuse disparition des titres.

**Accident.** — Un petit garçon de 6 ans 1/2, Gustave Delplanque, a eu le pied gauche frôlé par une roue de voiture, jeudi matin, dans la rue des Piats. La blessure n'est pas grave, ainsi que l'a constaté M. le docteur Dewyn qui a donné les premiers soins au jeune Delplanque.

**Une tentative de vol** qui a été commise, au commencement d'avril, par un jeune homme de Mouscron, Gustave Honoré, chez Madame Dathoit, cabaretière à la Marlière, vient d'être soumise à la cour des appels correctionnels de Douai.

Condamné par le tribunal correctionnel de Lille à 3 mois de prison et 16 francs d'amende, Gustave Honoré s'est pourvu contre cette décision.

Me Hatin, chargé de la défense de l'appelant, devant la Cour de Douai, a plaidé la monomanie intermittente du vol et a demandé que son client fut soumis à un examen médical.

M. l'avocat-général, sans s'opposer à cette demande, a émis un doute sur les résultats à obtenir d'une constatation médicale de ce genre, et il a requis la confirmation de la peine.

La cour a mis l'affaire en délibéré ; la sentence sera rendue prochainement.

**Une expulsée** de haute marque est passée hier à la gare de Tourcoing : il s'agit de la trop célèbre Mlle de Sombreuil, Arrivée de Paris à 12 h. 45 elle a été dirigée sur la frontière par le train de 1 h. 36.

**Deux fraudeurs** ont été arrêtés hier. Ce sont les nommés Cyrille Candelier, tisserand, et Henri Rouget, bâcleur.

**Chapelle de la Marlière.** — Les instructions à 6 h. 1/2 du matin, attirent chaque jour un grand nombre d'auditeurs. Les voitures qui partent de Roubaix et de Tourcoing à 6 heures, amènent les pèlerins à la Chapelle, à l'heure où commencent ces instructions.

Il y a aussi un service de voitures le jeudi dans l'après-midi, et un salut solennel avec instruction est célébré régulièrement ce jour-là, chaque semaine du mois de mai.

**Roncq.**—Le lundi 9 mai, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu dans la salle de la mairie, l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'un préau couvert à l'école maternelle du Blanc-Four. Le devis s'élève à 2,583 f.

## LILLE

**Société de Géographie.** — L'assemblée générale trimestrielle ordinaire aura lieu aujourd'hui samedi 7 mai à huit heures et demie. M. Thouret, professeur de télégraphie aux postes et télégraphes, fera une causerie sur la téléphonie à grande distance.

La commission des excursions a déterminé les époques et les lieux d'excursions. En voici le tableau :

Dimanche 15 mai : Saint-Amand-les-Eaux et ses environs.

Dimanche et lundi 29 et 30 mai : Anvers et vallée de l'Escaut.

Dimanche 12 juin : Cassel (Mont de) et ses environs.

Samedi et dimanche 25 et 26 juin : Ruines de l'Abbaye de Liessies. — Forêt de Trélon et Lac de la Folie (Excursion des dames).

*Dimanche 10 juillet* : Lumbres et la vallée de l'Aa.

Dimanche 24 juillet : Bois de Phalempin. — Mons-en-Pévèle.

Dimanche 31 juillet : Procession de Furnes.

Dimanche et lundi 14 et 15 août : Grottes de Han. — Vallée de la Meuse.

En outre, M. le professeur Gosselet organise une excursion en Belgique et MM. Acheray et Paul Facq la grande excursion annuelle.

**Tentative de suicide.** — Pierre Scheriner, célibataire, âgé de 26 ans, a tenté de s'empoisonner en absorbant une assez forte quantité d'acide chlorhydrique. Mais la quantité était trop forte et Scheriner a été pris presqu'aussitôt de violents vomissements qui l'ont sauvé. Néanmoins il est resté pendant vingt minutes sans connaissances. Il a été transporté d'urgence à l'hopital Sainte-Eugénie. Ce jeune homme est atteint d'épilepsie et n'a plus toutes ses facultés mentales.

## CONCERTS ET SPECTACLES

**Une soirée bachique,** sera donnée le jeudi de l'Ascension, 19 mai, à sept heures, dans la salle du Beau-Jardin, rue Saint-Georges par la société l'*Alliance Chorale*, avec le concours d'un groupe de typographes.

Cette soirée sera donnée au bénéfice d'une famille nécessiteuse. Une tombola sera tirée à l'issue; un billet de tombola servira de carte d'entrée.

**C'est dimanche** la soirée de clôture du théâtre Delhaye : nous souhaitons qu'elle soit digne de celles qu'il a données pendant la durée de la foire.

**NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES.** —M. Brisoux, vicaire à Tourcoing (Saint-Eloi), est transféré à Guesnain.

M. Dodin, vicaire à Verlinghem, est transféré à Tourcoing (Saint-Eloi).

M. Plouvier, vicaire à Tourcoing (Sacre-Cœur), est transféré à Lille (Saint-Sauveur).

M. Six, vicaire à Sébourg, est transféré à Tourcoing (Sacré-Cœur).

M. François, précédemment vicaire à Escaudain est nommé vicaire à Sebourg.

## CORRESPONDANCE

*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

UN INCIDENT REGRETTABLE AU CIMETIÈRE

Roubaix, le 6 mai 1887.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Il s'est passé récemment au cimetière un fait déplorable, que je puis vous prouver, puisqu'il a eu lieu devant plus de trente témoins.

M. R... conduisait l'enterrement de son beau-père : on lui avait dit la veille à l'église, lorsqu'il eut payé les frais de l'enterrement, qu'il ne devait pas s'occuper du cimetière. Or, quand après la cérémonie, on lui réclama le coût de la fosse, sur une simple observation de M. R... qui croyait l'avoir payé à l'église, celui qui avait fait la réclamation et qui paraissait ivre, l'invectiva, pendant un quart d'heure.

Au cours de ses insultes, bien qu'ayant reçu l'argent réclamé, il dit à M. R..., en accompagnant ses paroles d'un geste obscène « qu'il se f... des curés, etc., etc. »

Cet incident a eu plus de trente témoins honorables qui n'ont pas craint d'exprimer toute l'indignation que leur causait cette conduite.

Je vous présente, monsieur le directeur, mes salutations dévouées. *Un ami de M. R...*

## NORD

**Tir au pigeon.** — M. Dubreucq, demeurant à Erquinghem-Lys, possédait un pigeon superbe, le roi de son pigeonnier. Cette vaillante bête avait valu à son maître près de 900 francs de prix et on cite d'elle ce brillant fait d'armes qu'elle avait effectué en un jour et demi le trajet d'Erquinghem à Bilbao (Espagne), aller et retour.

On voit qu'il ne s'agit pas ici d'un pigeon banal, d'un de ces pigeons casaniers qui se bornent à picorer sur la route sans jamais faire parler d'eux, mais d'un volatile de race et singulièrement précieux pour son propriétaire.

Ajoutons qu'il était inscrit au compte de l'Etat et qu'on le croyait propre, en temps de guerre, à rendre les plus grands services.

Dimanche matin, M. Dubreucq, qui se trouvait dans la cour de l'usine à gaz, entendit soudain un coup de feu et son frère vint lui apprendre une triste nouvelle : le roi du pigeonnier était sorti et avait succombé sous la balle d'un chasseur aussi indélicat que féroce.

On se précipita chez M. P..., instituteur, de la propriété duquel ce coup de fusil était parti. M. P... prit tout d'abord un air goguenard et prétendit que c'était le chat (c'est le chat !) qui avait mangé le pigeon.

Toutefois, convaincu bientôt de mensonge, il se décida à tout avouer, et, comme M. Dubreucq lui demandait cent francs à titre d'indemnité pour le préjudice qui lui était causé, M. P... répondit insolemment « qu'il avait le droit de tuer tout ce qui se trouvait sur sa propriété. »

Pardon ! M. P..., dit la *Gazette*, nous vous prions de considérer tout d'abord deux choses.

Premièrement, que *votre* propriété n'est, en somme, que celle de la commune, c'est-à-dire des contribuables.

Secondement, que vous vous arrogez un droit singulier en prétendant qu'il vous est loisible de tuer tout ce qui se trouve sur votre propriété. Alors, s'il me prend fantaisie de marcher sur vos terres, M. P... vous pourrez impunément me tirer un coup de fusil et me tuer comme un simple pigeon voyageur.

**Une centenaire.** — On célébrera mardi prochain à Ors le centenaire de Mme Marie-Joséphine Poly, veuve Fontaine, née en cette commune le 3 mai 1787. Mme Fontaine porte son siècle fort gaillardement : elle s'intéresse encore vivement aux nouvelles du village et lit fort bien sans lunettes.

Une messe solennelle sera célébrée à dix heures, à l'église paroissiale et suivie d'une distribution de pains aux pauvres par les soins de la famille ; puis, un banquet réunira la nombreuse postérité de la vieille dame et toutes les notabilités du village. Le soir, la musique municipale donnera un concert public et un bal.

**L'assassinat de Nortkerque.** — L'assassin a été transféré de la caserne de gendarmerie d'Audruicq à la prison de St-Omer, dans la matinée de vendredi. Beaucoup de personnes qui connaissaient ce départ, s'étaient rendues à la gare : cette foule n'a nullement émotionné Vanwormhoth.

## PAS-DE-CALAIS

**Nécrologie.** — M. L. Florent-Lefebvre, maire de Monchy-le-Preux, ancien député du Pas-de-Calais, a succombé vendredi soir à une longue et douloureuse maladie.

## BELGIQUE

**A la Chambre.** — Après avoir consacré quelques instants à l'examen de rapports sur des pétitions, la Chambre, qui a siégé aujourd'hui à une heure, a consacré toute sa séance à terminer la discussion du projet Dumont.

Après un discours de M. Mélot, la clôture de la discussion générale a été prononcée à la demande unanime de la Chambre. M. Nothomb, a renoncé à la parole, ainsi que M. Dumont et d'autres orateurs de la droite et du centre.

On se préparait à voter quand, par motion d'ordre, M. Beernaert a demandé à la Chambre d'intervertir l'ordre du jour et d'aborder l'examen du projet de dépenses sur ressources extraordinaires (ligne de la Meuse) avant la proposition d'Oultremont (service personnel).

M. Frère a combattu cette proposition en demandant la priorité pour le service personnel.

Après un débat assez vif auquel ont pris part MM. Frère, Pirmez et Beernaert la Chambre a voté la proposition du chef du cabinet par 90 voix contre 40.

Il en résulte que la Chambre, après le vote de la loi sur les vinaigres et les polices d'assurances, abordera l'examen : d'abord des travaux sur ressources extraordinaire (travaux civils); puis de la ligne de la Meuse et enfin du service personnel (proposition d'Outremont).

On a abordé enfin la discussion des articles du projet Dumont et des amendements.

L'article premier du projet (taxes frappant à l'entrée les bêtes de races bovine, ovine et porcine), est voté par assis et levés, chacun des chiffres faisant l'objet d'une vote séparé.

Un amendement de M. Houzeau exemptant de tout droit les vaches pleines a été rejeté par 68 voix contre 62.

La Chambre devient houleuse et le tumulte de la gauche est tel que M. le président menace de lever la séance.

La confusion et le bruit augmentent, M. Beernaert propose d'ajourner l'examen des amendements à mardi.

La proposition de M. Beernaert est adoptée à une forte majorité: par 88 voix contre 44 et 4 abstentions.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

**Bruxelles.** — Les fêtes en l'honneur du cinquantenaire de la création du régiment des grenadiers ont commencé vendredi.

La revue du régiment a été passée par le roi.

Le prince Baudouin a été promu au grade de lieutenant et est rentré en ville à la tête du régiment.

Les fêtes continueront dimanche dans la caserne. Une cantate sera exécutée par le régiment.

Des exercices de gymnastique et le simulacre de la prise d'une redoute compléteront ces fêtes, auxquelles la famille royale assistera.

**On lit** dans le *Journal de Bruxelles* :

« Jeudi matin a été célébré à l'église du Sablon, le mariage de Mlle de Lannoy, fille du comte Charles de Lannoy, avec le comte van de Werve. La foule des invités et des curieux était considérable pour assister à l'union de la descendante d'une de nos principales races chevaleresques avec le représentant de la plus ancienne famille communale d'Anvers. Les témoins de la mariée étaient le comte de Lannoy, grand maître de la cour de S. M. la Reine, son grand-père, et le marquis de la Boëssière Thiennes, son oncle. Ceux du marié étaient un comte van de Werve, d'Anvers, et un autre parent.

**Une grève à Gand.** — Quatre cents ouvriers de la filature de coton Baertsoen et Buysse, chaussée de Termonde, à Gand, se sont mis en grève vendredi, demandant le renvoi d'un vérificateur récemment entré dans l'établissement. La fabrique chôme.

**Le crime de Wihéries.** — On se souvient sans doute qu'il y a trois ans environ un vieux rentier, M. Norbert Duquesne, de Wihéries (Belgique), fut assassiné dans des circonstances particulièrement dramatiques par des malfaiteurs inconnus et qu'il a été jusqu'ici impossible de retrouver.

Le parquet de Mons a, assure-t-on, découvert une nouvelle piste.

Chaque jour, il se rend soit à Wihéries, soit à Thulin ou à Quiévrain. Plusieurs individus sont étroitement surveillés, et seront probablement arrêtés dans quelques jours. M. Duquesne serait tombé dans une embuscade de brigands indigènes au coupe-gorge des « Mourdreux. »

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 6 mai.* — Anne Desbuquois, rue des Anges, cour Dhondt. — Charles Vangernnez, rue de Ma Campagne, 68. — Robert Demanghon, sentier du Ballon. — Julia Delfosse, rue Decrême, cour Coronfort, 4. — Henri Lepers, rue de Soubise, cour Roupin. — Marie Vanderhaeghen, rue du Tilleul, 70. — Hélène Leplat, rue de Bourgogne, 5. — Bernard Duyver, rue Nain, 24. — Georges Lebbe, rue de Lille, 273. — Alphonse Herman, rue de la Lys, cour Destailleur, 12. — Hélène Gillens, rue d'Alma, cour Decock, 4. — *Déclarations de décès du 6 mai.* — Camille Hequette, 75 ans, Hospice Civil. — Léon Trannoy, 17 ans, mécanicien, rue Turgot, impasse Turgot, 3. — Auguste Farvaque, 66 ans, cabaretier, rue de Beaumont estaminet du *Bois de la Fontaine*. — François Leclercq, 55 ans, teinturier, Hôtel-Dieu. — Delphin Lefebvre, 58 ans, tisserand, rue de Blanchemaille, cour Franck, 10.

*TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du 6 mai.* Maria Thieffry, ruelle Castel. — Julien Dufourmont, rue de la Cloche. — *Déclarations de décès du 6 mai.* — Henri Mouton, 15 ans 1 mois, sans profession, Hospice Général. — Rosalie Goube, 83 ans, sans profession, rue du Chêne-Houpline. — Jules Lambotte, 67 ans 3 mois, sans profession, rue du Moulin-Tonton.

*MOUVEAUX.* — *Déclarations de naissances du 28 avril au 5 mai.* — Clémentine Duhamel, La Place. — Marie Salesse, Le Pil. — *Déclarations de décès du 28 avril au 5 mai.* — Eléber Catteau, 2 jours, Les Dariez. — Depretz, présenté sans vie. — J.-B. Millescamp, 83 ans 6 mois, La Motte.

*LINSELLES.* — *Déclarations de naissances du 29 avril au 6 mai.* — Léon Delbart, la Vignette. — Maurice Segard, le Caillou. — Jeanne Gille, la Vigne. — Remi Six, le Blanc. — Alphonse Ghesquière, la Vignette. — *Mariage.* — Adolphe Lalau, 22 ans, ouvrier charpentier, et Louise Florin, 20 ans, sans profession, domiciliés à Linselles. — Jules Desmarteaux, 33 ans, cultivateur, à Wambrechies, et Laurente Holebecq, 32 ans, cultivatrice, à Linselles. — *Déclarations de décès du 29 avril au 6 mai.* — Charlotte Meurillon, 80 ans, sans profession, rue de Boubecque.

## Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FOURNIEZ-GADENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Laure-Louise GADENNE, décédée à Roubaix, le 5 mai 1887, dans sa 21e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 8 courant, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 9 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samedi 7, à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, 147, Grande-Rue.

Les amis et connaissances de la famille DELSALLE-DUTILLEUL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Joséphine-Adélaïde-Joseph DUTILLEUL, décédée à Wasquehal, le 5 mai 1887, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. Les matines et laudes seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 10 heures 1/2. — L'Obit du mois sera célébré le mardi 7 juin, à 10 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille ODOUX-DELEDALLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Séraphine-Joséphine DELEDALLE, veuve de M. Napoléon ODOUX, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 5 mai 1887, dans sa 80e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures, en l'église de Lys-lez-Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 9 heures 1/2. — L'Obit du mois sera célébré le mardi 7 juin, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DUWEZ-HEQUETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Camille HEQUETTE, décédée à Roubaix, le 6 mai 1887, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hospice.

Les amis et connaissances de la famille CAPLETTE-CAPLETTE qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Florine CAPLETTE, décédée à Croix, le 6 mai 1887, à l'âge de 81 ans et 1 mois, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le dimanche 8 courant, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, près des Deux Moulins, à 3 heures 1/2. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 13 juin, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille FARVACQUE-DESREUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florentin FARVACQUE, décédé à Roubaix, le 6 mai 1887, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 8 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Petit Beaumont, *Estaminet du Bois de la Fontaine*, à 3 heures 1/2.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 9 mai 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de *Monsieur Carlos-Augustin-Joseph* MAYEUX, veuf de Dame Joséphine DESMARETS, décédé à Roubaix, le 14 mars 1887, à l'âge de 60 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 mai 1887, à 10 heures 1/4 (la messe à 10 heures 1/2), pour le repos de l'âme de Monsieur Armand MASSON, époux de Dame Caroline VOUZELLE, décédé à Roubaix, le 9 mai 1866, à l'âge de 39 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 9 mai 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Irma-Flore MASQUELIN, épouse de Monsieur Frédéric SEYS, décédée à Roubaix, le 16 mars 1886, dans sa 54e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, le mardi 10 mai 1887, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes : de Monsieur Henri-Alexandre DHALLUIN, époux de Dame Louise-Désirée DESPRETS, décédé à Roubaix, le 11 avril 1859, à l'âge de 41 ans, et de Mademoiselle Augustine DHALLUIN, sa fille, décédée à Roubaix, le 28 janvier 1878, à l'âge de dix-huit ans et cinq mois, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 11 mai 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. AGACHE, Jean-Baptiste, décédé à Roubaix, le 7 mai 1886, dans sa 83e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

## FAITS DIVERS

**Un archiprêtre étranglé.** — L'autre jour, à Cronstadt, l'archiprêtre Jean Serguéieff, bien connu du peuple sous le nom de « prêtre Jean » célébrait l'office div